

Etat de droit: une fragilisation inquiétante

La déclaration du ministre de l'Intérieur, affirmant que l'Etat de droit n'était pas « intangible », ne constitue pas une maladresse: elle s'inscrit dans une démarche de plus en plus présente et assumée de remise en cause. Celle-ci revient à présenter l'Etat de droit comme un obstacle à la sécurité des citoyens et comme une forme de négation de la volonté populaire exprimée par les urnes. Ce type de propos repose sur une confusion volontairement entretenue, occultant le fait que l'Etat de droit est une garantie pour chacune et chacun contre l'arbitraire des pouvoirs, quels qu'ils soient. Ce constat de menaces de plus en plus assumées explique le choix de ce dossier: il est plus que jamais indispensable de clarifier ce qui se passe et ce qui est en question. C'est ce que fait Jean-Pierre Dubois, dans son article qui décrit les enjeux de l'Etat de droit et les articulations complexes de ses diverses composantes. Il souligne ainsi que « *parce que le pouvoir absolu d'une majorité est aussi oppresseur et négateur de l'égalité des droits que celui d'un despote ou d'une oligarchie, [...] toute concentration des pouvoirs est porteuse d'oppression et d'injustice* ». Et il donne à la notion clé de séparation des pouvoirs tout son sens: « *Une pluralité d'organes relativement protégés les uns des autres – pour éviter la confusion des pouvoirs – et un partage des fonctions politiques et normatives empêchant que la totalité d'un "pouvoir" ne soit réservée à un seul "organe"*. »

Où il est question de discours mais aussi d'actes

Serge Slama décrypte l'offensive contre l'Etat de droit. Il montre que celle-ci passe par un discours de plus en plus présent, à la fois d'hommes politiques et de juristes, mais aussi par des pratiques récurrentes qui ignorent ou bafouent ouvertement le droit, dans ce qu'il appelle « *une dérive liberticide de l'exécutif* ».

C'est ce que l'on retrouve en matière d'antiterrorisme: Julie Alix et Olivier Cahn expliquent comment, face à un terrorisme qui cherche à « *pousser l'Etat à renoncer à l'autolimitation dans l'expression de sa puissance* », celui-ci répond en plaçant « *l'antiterrorisme sous la domination de l'exécutif et des administrations répressives* » et est progressivement tenté d'utiliser les dispositifs ainsi mis en place pour réprimer l'action militante: « *Le maintien de l'ordre public est désormais contaminé par les logiques de l'antiterrorisme.* »

Avec une approche différente, Denis Salas propose une analyse convergente: détaillant les évolutions de l'espace public, il décrit la façon dont le concept d'Etat de droit « *est évidé de toute substance au fil des controverses les plus diverses* », via notamment les réseaux sociaux et les chaînes d'information continue.

Or, nous explique Laurent Mauduit, la liberté de la presse, essentielle à la démocratie, est menacée non pas tant par la censure que par sa concentration aux mains de riches hommes d'affaires qui l'utilisent au profit d'un projet politique, tandis que « *les pouvoirs successifs ne cessent de se montrer accommodants, sinon complices* ».

Ces dérives sont nettement visibles dans de nombreux pays, et la Hongrie en est un bon exemple. Marie-Christine Vergiat expose les procédés mis en œuvre par Viktor Orban et leurs conséquences concrètes: « *Tous les ingrédients d'un régime autoritaire bafouant l'Etat de droit et les valeurs qui vont avec ont été mis en place.* » Or, nous dit-elle, face à cette offensive, la réaction de l'Union européenne est « *en demi-teinte* ».

Pourtant, ce qui est en jeu avec la remise en cause de l'Etat de droit, c'est notre démocratie, et les valeurs qui la sous-tendent. Souhaitons que chacune et chacun en prennent conscience et s'opposent fermement à toute dérive. ●

Gérard Aschieri, rédacteur en chef de D&L



AU SOMMAIRE

- > **Etat de droit: une fragilisation inquiétante**
Gérard Aschieri **38**
- > **Société de droit, « état de droit » ou « Etat de droit » ?**
Jean-Pierre Dubois **39**
- > **Une remise en cause de l'Etat de droit désormais assumée**
Entretien avec Serge Slama **42**
- > **L'Etat de droit est-il devenu une opinion ?**
Denis Salas **45**
- > **Antiterrorisme et Etat de droit: menace sur l'action militante ?**
Julie Alix et Olivier Cahn **48**
- > **Une offensive contre la presse sans précédent**
Laurent Mauduit **51**
- > **Hongrie: le symptôme d'une dérive**
Marie-Christine Vergiat **54**
- > **Livres à découvrir**
Marie-Christine Vergiat et Philippe Laville **56**